

# Diversité et vulnérabilité, l'enjeu de la dignité humaine

Cheikh Moctar Ba

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Département de Philosophie  
cheikhmoctarba@gmail.com*

---

## Résumé

La vulnérabilité est généralement conçue comme une faiblesse, un manque ou une peur suite à une situation vécue par un sujet et ayant atteint sa personnalité. Elle est appréhendée comme un état dans lequel une entité en situation présente des difficultés, des dysfonctionnements qui ont un impact négatif sur sa vie. L'originalité de l'analyse philosophique effectuée dans ce travail réside dans un effort de dépassement qui fait de la vulnérabilité une situation à intégrer dans le processus existentiel, un passage, une disposition et non un état. C'est par un engagement responsable de tous dans le sens de valoriser la diversité sur la base du respect et de reconnaissance de la dignité humaine que l'humain peut l'appréhender comme apport positif à son épanouissement.

*Mots clés* : Vulnérabilité, diversité, engagement, respect, dignité, responsabilité.

---

## Introduction

Le sens de la vie se découvre et s'appréhende, chez l'être humain, dans un espace social où les conflits sont inévitables. Animé par un instinct de conservation, l'individu se situe au cœur d'une tension entre Éros et Thanatos (le désir de vivre, l'instinct de rapprochement et les pulsions de conflit,

de mort). La vie sociale requiert des négociations pour gérer favorablement le vivre ensemble. Penser l'être humain dans une série de relations, de réseaux avec ses pairs, c'est aussi accorder une place importante à la gestion de la diversité. Les rapports sociaux s'inscrivent dans une dialectique de l'identité et de la différence. C'est là la portée du concept de « diversité » comme espace de dialogue, de reconnaissance et d'harmonisation des particularités. Certaines personnes, communautés ou entités humaines qui souffrent d'injustice et/ou de complexe se retrouvent dans des situations souvent difficiles et s'exposent à des risques de vulnérabilité.

La vulnérabilité est généralement conçue comme un manque, une faiblesse ou une peur issue d'un choc ou d'une condition inconfortable ayant atteint la personnalité d'une entité. Ce malaise peut être source de névroses, de psychoses, de troubles qui ont un impact négatif sur le sujet en particulier et la vie sociale en général.

À la différence de cette conception, notre analyse considère qu'il serait très réducteur de limiter la vulnérabilité à un état. En effet, partant de son étymologie latine *vulnerare*, qui signifie « blesser », nous lui conférons le sens de « ce qui peut être blessé », de « ce qui est susceptible d'être touché, blessé, d'un point de vue moral ou physique ». Ainsi, la vulnérabilité n'est pas mauvaise en soi. L'humain doit l'appréhender convenablement en sa faveur pour en tirer des conséquences positives et transformer les effets à risques négatifs en apports positifs. À défaut de pouvoir l'éradiquer, comment en faire un atout plutôt qu'une faiblesse pour ceux qui vivent sous son emprise et encourager l'humanité<sup>1</sup> qui est

---

1. L'humanité (du Latin *humanitas*) renvoie à « une suite discontinue d'hommes libres qu'isole irrémédiablement leur subjectivité » selon le Dictionnaire de philosophie, Memo de référence de Jacqueline RUSS, Ed. BORDAS, Paris, 1991, p.127. Autrement dit, c'est la capacité de

## DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ, L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

co-naturelle à l'être humain ? Une pédagogie du respect de la dignité humaine ne permet-elle pas de réduire les risques de dérives et d'enfermement produits par la vulnérabilité ? Dans cette analyse, il s'agit de montrer que l'expression de la diversité par la valorisation du respect de la dignité humaine constitue une alternative positive à la vulnérabilité. Il sera question, d'abord, d'appréhender la vulnérabilité en essayant de voir sa différence avec d'autres notamment la faiblesse, la fragilité et le manque d'estime de soi. Ensuite, la vulnérabilité sera analysée par rapport à la responsabilité et à l'engagement à la fois de l'entité en situation et de la société. Enfin, l'étude portera sur la possibilité d'une gestion de la vulnérabilité par le respect de la dignité humaine.

### **1. La vulnérabilité, une disposition et non un état**

La rencontre de personnalités engendre des conflits susceptibles de générer des crises. Vivre, n'est-ce pas s'inscrire dans un réseau d'interactions ? Suivant le modèle d'approche du développement humain de J. Piaget, G. Gendreau (2001, p. 33), définit l'interaction de la manière suivante :

Un ensemble de rapports entre deux potentiels : d'une part, le potentiel d'adaptation du jeune, c'est-à-dire le niveau de développement des moyens individuels dont il dispose pour répondre à ses besoins (la réserve d'expériences antérieures, découvertes de lui-même ou transmises) et, d'autre part, le potentiel expérientiel, c'est-à-dire les possibilités d'apprentissage que lui offrent son entourage et son environnement.

Même si G. Gendreau situe sa définition sur le plan de l'intervention psychoéducative, ces deux dimensions se retrouvent dans la vie sociale. La réciprocité et l'harmonisation

---

chaque individu à développer positivement ses dispositions humaines.

des potentiels sont une dynamique d'équilibre indispensable au processus existentiel. Ces potentiels, aptitudes ou capacités constituent le fondement de l'épanouissement. Les individus vulnérables ou manquant d'estime de soi manifestent des difficultés qui naissent du défaut de leur intégration convenable.

En effet, l'espace social est un lieu à la fois sécuritaire et menaçant. Les personnalités s'étant formées différemment en fonction de l'éducation et des expériences, il devient inévitable que l'expression de la différence soit un facteur déterminant de la vie commune. Mais la vie sociale s'inscrit dans une dialectique entre l'identité et la différence dès lors que les tensions entre l'identique et le différent sont inévitables. Ces deux aspects se conçoivent à la fois au plan interindividuel et inter-sociétal à travers les capacités internes à l'entité qui doit trouver son équilibre. Au plan interindividuel, c'est le cas d'individus qui peinent à dialoguer, à échanger avec leurs pairs. Ce qui les amène souvent à se dire : « personne ne me comprend », « personne ne m'écoute » et « moi-même, je ne les comprends pas » et les pousse à se méfier de l'autre dont le contact se ressent comme une menace. Le sujet se sent dans une posture inconfortable qui, à force d'atteindre sa personnalité, le vulnérabilise. Dans ce sens, la vulnérabilité renvoie au risque que l'entité concernée soit susceptible de se sentir blessée.

Le sujet est conscient de la nécessité du contact, mais la situation dans laquelle il se trouve détermine la considération de la présence de l'autre comme à la fois nécessaire et dangereuse. La perception de l'autre comme médiateur entre soi et soi-même ne le laisse pas indifférent. Le sentiment de honte analysé par J. P. Sartre en est un exemple. Après avoir fait état de la subjectivité de la honte que le sujet peut vivre au plan personnel, J. P. Sartre montre que la présence d'autrui augmente sa densité. Il écrit :

DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ,  
L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

[...] Voici tout à coup que je lève la tête : quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout à coup toute la vulgarité de mon geste et j'ai honte. [...] J'ai honte de moi tel que j'apparais à autrui [...] (1976, pp. 259-260).

La conscience devient désarçonnée, déchirée. Le sujet est en négociation pour gérer l'opposition entre ce qui relève de soi et ce qui ne dépend pas de lui. Les perceptions que la personne a d'elle-même, de même que les attitudes émergentes le place dans une double inadéquation entre soi et soi-même et entre soi-même et autrui. Ce qui est source de déséquilibre. Ainsi, la présence de l'autre crée une situation de luttes de consciences. La subjectivité de l'immédiateté des actions du sujet devient, malgré soi, une subjectivité pour l'autre. Car, lorsque le « Moi est profondément débordé, excédé et que ce débordement du Moi désigne la subjectivité, le Soi » (N. Antenat, 2003, p. 11), la conscience s'ouvre inévitablement à l'altérité. Le sujet est vulnérable si le débordement est passager. Autrement dit, c'est une situation dans laquelle le moi n'est pas encore atteint dans sa profondeur. Par ailleurs, E. Levinas soutient que

l'immédiateté du sensible qui ne se réduit pas au rôle gnoséologique assumé par la sensation, est exposition à la blessure et à la jouissance – exposition à la blessure dans la jouissance – ce qui permet d'atteindre la subjectivité du sujet se complaisant en soi et se posant pour soi (1974, p. 81).

Le sujet est partagé entre la jouissance et la blessure. Cependant, à un niveau avancé, la douleur l'emporte sur le plaisir de la jouissance et sa vulnérabilité développe ses dispositions à la fragilité. Le déchirement du moi envahi le sujet et, comme dans l'expérience de la honte, le plaisir de jouir à s'auto-contempler cesse et se transforme en douleur de se faire voir par autrui. La vulnérabilité du sujet est sa

disposition à vivre une angoisse qui, à défaut d'alternative, le conduit à un repliement sur lui-même. C'est ainsi que, dans son acception générale, la vulnérabilité est appliquée aux entités qui souffrent d'un dysfonctionnement, d'un manque, d'une disharmonie ou d'une déficience, voire d'une immaturité à trouver leur équilibre. Elle est conçue comme un état marqué par un trouble envahissant sans alternative. Dans ce sens, sont dites vulnérables les personnes atteintes dans leur intimité, leur autonomie, leurs libertés physiques et morales. Ainsi, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2003, p.7) :

Les personnes vulnérables sont celles qui sont relativement (ou totalement) incapables de protéger leurs propres intérêts. Plus précisément, leur pouvoir, leur intelligence, leur degré d'instruction, leurs ressources, leur force ou autres attributs nécessaires pour protéger leurs intérêts propres, peuvent être insuffisants (Conseil des Organisations Internationales des Sciences Médicales.)

Ce constat s'inscrit dans les lignes directrices internationales d'éthique pour la recherche biomédicale impliquant des sujets humains en perte d'autonomie. Ainsi, est vulnérable l'entité qui manque de forces indispensables à sa réalisation. Cette vision est intéressante mais fait de la vulnérabilité un état synonyme de faiblesse et de perte d'autonomie. Comme état, la vulnérabilité enfermerait le sujet dans une essence. Les personnes vulnérables seraient dépourvues d'alternatives positives et souffrent de faiblesse, de manque d'estime de soi, de fragilité et de déséquilibre sous le poids de facteurs endogènes ou exogènes. Cependant, notre approche de la vulnérabilité l'inscrit dans une disposition qui engendre la conscience de la finitude de la jouissance. Elle désigne le comportement d'une entité dans certaines conditions où elle est aux prises avec des éléments et des facteurs qui ont des conséquences sur elle. Par

DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ,  
L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

exemple, dans une perspective carnapienne<sup>2</sup>, telles seraient les différentes formes que prend un élément « x » qui dans des conditions différentes pourrait être « élastique », « solide », « flexible », « transparent », « fragile », « plastique », entre autres. La conscience de soi connaît une rupture dans sa continuité. À en croire E. Levinas, le retournement du Moi en Soi circonscrit « un traumatisme qui empêche sa propre représentation du traumatisme assourdissant, coupant le fil de la conscience » (1974, p. 141). L'arrachement de la conscience vulnérabilise le sujet. Cette approche est d'un intérêt double dans la mesure où elle identifie deux dimensions de la vulnérabilité qui renvoient à la psychologie du sujet et à ses relations sociales. Par ailleurs, nous parlons de vulnérabilité sociale lorsque l'autonomie d'une personne est menacée dans sa capacité à décider en l'absence de toute emprise sur sa liberté. L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (2015, p. 13) en donne un cas intéressant à travers les propos suivants :

Une femme de 45 ans, d'origine africaine et vivant dans un quartier pauvre d'une grande ville d'un pays en développement, a récemment été abandonnée par son mari. Elle est mère de six enfants et vit dans la pauvreté. Son fils de 4 ans, malade, pourrait souffrir, selon un premier diagnostic, d'une glomérulonéphrite aiguë. Du fait de la surpopulation hospitalière, après une journée d'attente, son fils n'a pas encore été vu par un médecin ; elle est finalement informée qu'il recevra les soins nécessaires si elle accepte de participer à des tests cliniques à l'hôpital. On lui demande de prendre quotidiennement deux comprimés d'un nouvel

---

2. R. Carnap, « Fondements logiques de l'unité de la science » . In : *Romantisme*, 1978, n°21-22. Les positivismes. pp. 79-88 ; doi : <https://doi.org/10.3406/roman.1978.5208>, [https://www.persee.fr/doc/roman\\_0048-8593\\_1978\\_num\\_8\\_21\\_5208](https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1978_num_8_21_5208)

anti-inflammatoire pendant 15 jours. Elle accepte en échange du traitement de son fils.

Beaucoup de facteurs indiquent les dispositions de cette femme à la vulnérabilité (pauvreté, maladie de son enfant, abandon de son mari, surpopulation hospitalière). Son autonomie est menacée par le chantage que l'hôpital lui a fait subir. En outre, l'approche d'E. Levinas informe sur l'universalité du risque d'être atteint, pour signifier que la vulnérabilité est consubstantielle à la vie. La pauvreté, le faible niveau d'éducation, l'accès difficile aux soins de santé et la marginalisation constituent des facteurs de vulnérabilité dont le risque de mesures correctives expose à des risques multiples.

La vulnérabilité est un moment d'incertitude dans les perceptions. Les circonstances favorables génèrent des possibilités de dépassement de la vulnérabilité (comme disposition) en forces positives. Quant au manque d'alternatives, il place le sujet dans une situation à conséquences négatives (faiblesse, fragilité ou manque d'estime de soi). La vulnérabilité est une disposition universelle, passagère et non permanente. Cette orientation corrobore la thèse de M. Kistler et B. Gnassou-nou (2006) suivante : « La découverte de lois suppose par conséquent une "idéalisations", une simplification qui se justifie par la possibilité de retourner aux situations réelles dans un second temps. » Le sujet a la capacité de dépasser sa condition présente en surmontant les circonstances qui l'y ont conduit. Cela fait de la vulnérabilité un potentiel d'ouverture et non d'enfermement, un moment d'hésitation et non une manière d'être. Toutefois, si la vulnérabilité est corrélative au processus existentiel, sa gestion ne fait-elle pas appel à un engagement réciproque responsable ? Quelles sont mes obligations par rapport à la vie sociale ? Ainsi, les troubles qui manifestent la vulnérabilité se transforment en stimuli d'un engagement responsable pour relever les défis que présente la



DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ,  
L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

vie commune. Analysant la responsabilité sous l'angle de la réciprocité, F. Lerbet-Sereni soutient :

La relation, certes, est réciproque, c'est-à-dire que chacun s'y engage pleinement, authentiquement, et sait qu'en retour il en sera autre, par des jeux d'intégration réciproque des expériences vécues (1998, p. 2).

La référence commune situe les entités dans un cercle de responsabilité où chacune a l'obligation de remplir convenablement sa mission. Mettre ensemble responsabilité et engagement, c'est élargir l'engagement du sujet à tout son environnement.

## **2. Vulnérabilité et engagement responsable**

Sous le coup de la vulnérabilité, l'homme conscient de ses aptitudes, de sa capacité d'adaptation développe des mécanismes d'accommodement raisonnable, de négociations. Il cultive ou éveille en lui l'expérience d'un engagement responsable qui se matérialise par le courage et le sens de l'abnégation. Ainsi se posent certaines questions qui constituent le fondement d'un engagement responsable dont celles-ci : comment être pour que l'autre dont j'accepte l'existence entière réussisse son inscription ontologique, sociale, politique et économique dans cet univers que nous avons en commun ? Quelles sont mes obligations par rapport à la vie sociale ? Ainsi, les troubles qui manifestent la vulnérabilité se transforment en stimuli d'un engagement responsable pour relever les défis que présente la vie commune. Analysant la responsabilité sous l'angle de la réciprocité, F. Lerbet-Sereni soutient :

La relation, certes, est réciproque, c'est-à-dire que chacun s'y engage pleinement, authentiquement, et sait qu'en retour il en sera autre, par des jeux d'in-

tégration réciproque des expériences vécues(1998, p. 2).

La référence commune situe les entités dans un cercle de responsabilité où chacune a l'obligation de remplir convenablement sa mission. Mettre ensemble responsabilité et engagement, c'est élargir l'engagement du sujet à tout son environnement.

L'attention du sujet est attirée sur ses responsabilités envers tous et envers le Tout qu'il est question d'intégrer au lieu de s'en tenir à s'intégrer. Selon H. Jonas :

La responsabilité au sens le plus originaire découle du fait d'être auteur de l'être auquel participent, par-delà les géniteurs actuels, tous ceux qui consentent à l'obligation de la procréation en ne rétractant pas leur fait dans leur propre cas, donc tous ceux qui s'autorisent à vivre (1990, p. 185).

D'où l'injonction à agir en ayant conscience d'une humanité autour de nous. N'est-ce pas le déclic du processus dialectique d'intégration réussie qui se fonde sur le principe de la conscience objective de la vulnérabilité et de la relation de confiance qui génère l'éveil des potentiels humains ? Les entités entrent dans une perspective relationnelle de l'engagement responsable comme *modus operandi* de sortie de la vulnérabilité. Les engagements sont garantis par la conscience d'une responsabilité illimitée et infinie.

Ainsi, sortir de la vulnérabilité, c'est aussi avoir conscience du fait que ce qui arrive au sujet ne soit pas permanent car le propre d'une disposition est d'être dépassée par la confiance retrouvée. L'engagement responsable recommande au sujet de reprendre le cours normal de sa vie avec la force intrinsèque même si l'apport des forces extrinsèques s'avère décisif en ce sens qu'il contribue à l'impulsion des mécanismes de dépassement et d'autodépassement. La vulnérabilité stimule la

## DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ, L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

considération des liens d'interdépendance. Les engagements sont des pratiques de responsabilité dans la vie sociale. Les engagements responsables constituent les piliers de la coexistence qui se consolide par la confiance. L'engagement responsable est un pilier du vivre ensemble.

Une société sans engagement responsable réciproque de la part de ses membres se fragilise. La responsabilité n'est-elle pas effective par la capacité à renouveler, implicitement ou explicitement, l'engagement et les obligations qui en découlent ? L'engagement responsable devient, face à l'appel à répondre de soi, de l'autre, un mécanisme pour l'épanouissement de tous. Le sujet conscient s'engage sans rien attendre en retour. L'engagement responsable est une issue heureuse et positive de la conscience de la vulnérabilité. Toutefois, n'est-il pas un moment du dépassement, de la sortie de la vulnérabilité pour l'inscrire dans une optique positive définitive ?

### **3. Le respect de la dignité humaine, une alternative à la vulnérabilité**

L'engagement responsable réciproque établit un équilibre dans la vie sociale. Dépasser la vulnérabilité, c'est s'inscrire dans une dynamique de sortie de l'emprise de sa situation en créant des conditions favorables à son plein épanouissement. La vulnérabilité génère plus une force qu'une faiblesse qui constitue un obstacle à l'affirmation du sujet. Ainsi, l'exigence de respect de la dignité humaine devient un paradigme fondamental pour surmonter la vulnérabilité. La dignité humaine désigne la reconnaissance de chaque entité comme à la fois membre de la société et incarnation d'un potentiel intrinsèque au fait d'être humain.

Il s'agit d'un respect engagé de soi envers l'autre qui s'inscrit dans la perspective ricœurienne de la sacralisation de la

personne singulière et concrète. Chaque entité s'engage envers elle-même et les autres en vertu de la référence absolue. P. Ricoeur soulignait déjà que « l'imagination était la condition de la synthèse dans l'objet, le respect est la condition de la synthèse dans la personne » (1960, p. 90). La dignité humaine est à la fois inviolable et inaliénable. Le respect de l'autre se réfère à la reconnaissance d'une humanité garantie par le lien respect/dignité.

Partant du principe que nul n'est volontairement vulnérable, il convient d'accepter que le respect de la dignité humaine passe par le respect de soi-même pour considérer ses pairs comme dans sa personne entière. C'est une dialectique du particulier et de l'universel qui assure le respect de la dignité humaine. Face à la vulnérabilité, le respect s'invite par obligation d'estime et d'attention particulière envers un sujet. Analysant la dimension réciproque de l'estime, D. Hameline écrit : « l'estime est affaire humaine, réciprocité latente, appel à une mutualité. On n'estime que ses semblables. Estimer quelqu'un, c'est l'honorer comme un semblable » (1997, p. 198). En chaque être humain, nous devons estimer l'humanité et non uniquement l'individu. La réciprocité dans l'estime se fonde sur une éthique qui cultive le devenir-homme en chaque entité humaine.

Par ailleurs, la conscience de la vulnérabilité découle du niveau d'intégration de la société. En effet, plus la société est intégrée, plus la présence de l'humain se fait sentir et cultive le développement de mécanismes profitant aux entités vulnérables pour le dépassement de leurs difficultés. L'universalité du respect de la dignité humaine, érigée en valeur suprême, renforce les liens positifs. Mais respecter la dignité humaine, c'est aussi accepter l'expression des différences entre les entités. Ce qui assure la promotion du droit à la différence dans l'espace commun. A. Mbembe souligne que

## DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ, L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

c'est donc l'humanité tout entière qui confère au monde son nom. En conférant son nom au monde, elle se délègue en lui et reçoit de lui confirmation de sa position propre, singulière mais fragile, vulnérable et partielle, du moins au regard des autres forces de l'univers (2013, p. 258).

La conscience de la diversité est un atout pour gérer la vulnérabilité.

Promouvoir le droit à la différence, c'est aussi faire de la vulnérabilité une force plutôt qu'une faiblesse, un manque d'estime de soi ou à un défaut de courage. À en croire R. Brown (2014, p. 318) :

Quand on passe sa vie à se protéger de la vulnérabilité et à éviter d'être perçu comme trop émotif, on ressent du mépris vis-à-vis de ceux qui sont moins capables ou moins désireux de masquer leurs sentiments, de se faire une raison et de persévérer envers et contre tout. On en est arrivé au point où, plutôt que de respecter et d'apprécier le courage et l'audace inhérents à la vulnérabilité, on laisse la peur et la gêne se transformer en jugement et en critique.

En outre, la dialectique entre le respect de la différence et la tolérance engage l'humain dans l'acceptation des différences jusqu'aux limites de l'inacceptable. D. Wolton (1999, p. 11) analyse la gestion des différences à l'échelle mondiale en considérant Internet comme dispositif incontournable à l'évolution des sociétés humaines en soulignant qu'à l'ère de la mondialisation :

L'enjeu ne concerne pas le rapprochement des individus ou des collectivités, mais au contraire la gestion de leurs différences ; non la célébration de leurs ressemblances, mais celle, beaucoup plus complexe, de leurs altérités. Il n'y a rien de plus dangereux que de voir dans la présence de techniques sans cesse plus performantes la condition du rapprochement entre

les hommes. C'est même le contraire. Plus ils sont proches les uns des autres, plus les différences sont visibles, plus il faut garantir certaines distances pour supporter les dissemblances et réussir à cohabiter.

Ainsi, le respect de la dignité humaine engage la tolérance de la différence et le refus de l'exclusion des sujets en situation ; ce qui relativise la vulnérabilité. La rencontre des entités engage la reconnaissance des altérités comme normes relativistes, avec les conflits de conscience et leurs conséquences, dans un ensemble commun qui, selon G. Gosselin et H. Ossebi (1994) constitue la « norme universaliste ». Cette norme sert de référence au respect de la dignité humaine comme alternative à la vulnérabilité. Partout où il y a identité et différence, la vulnérabilité se présente à l'issue des rencontres. Elle est le moteur de la diversité. Par conséquent, vouloir échapper à la vulnérabilité, c'est refuser qu'elle est consubstantielle à l'homme. Le respect de la dignité humaine est un droit humain et un devoir d'humanité qui constitue une alternative à la vulnérabilité par l'exigence de la reconnaissance de la diversité.

## **Conclusion**

Partant du principe que la vulnérabilité est relative aux circonstances, il est important de l'appréhender comme une disposition et non comme une manière d'être permanente. La vulnérabilité est consubstantielle à la dynamique sociale. La vulnérabilité se situe dans le *questionner* sur l'avenir de l'être en situation. Accepter qu'elle soit inhérente au vivre ensemble, c'est soutenir qu'il ne faut pas en avoir peur. Intégrer la vulnérabilité est source de courage, d'engagement responsable et de persévérance face aux difficultés auxquelles l'être humain est confronté et qui constituent des obstacles à sa réalisation.

## DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ, L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

Sa peur découle de son association avec des émotions négatives qui génèrent des conséquences comme le manque d'estime de soi, la fragilité, l'inconsistance qui peuvent même entraîner des psychoses, des pathologies, des troubles de la personnalité. Son dépassement nécessite une intelligence des interrelations fondée sur le principe de la reconnaissance d'une éthique du respect de la dignité humaine pour promouvoir l'expression du potentiel humain qui assure l'humanité de chaque individu.

La perception de la vulnérabilité mérite une attention particulière par la mobilisation de toutes les ressources susceptibles de favoriser l'équilibre de l'être humain et de la société dans un devenir convenable à l'expression d'une humanité. Sa gestion réside dans la capacité de dépassement par un engagement réciproque et la promotion du respect de la dignité humaine en toute circonstance. Par conséquent, le respect de la dignité humaine dans l'expression de la diversité est l'enjeu fondamental de l'analyse de la vulnérabilité.

### Références bibliographiques

ANTENAT Nicolas, 2003, « Respect et vulnérabilité chez Levinas », *Le Portique*, 11, <http://leportique.revues.org/index558.html>.

BROWN René, 2014, *Le pouvoir de la vulnérabilité*, Paris, Guy Trédaniel.

CARNAP Rudolf, 1978, « Fondements logiques de l'unité de la science », *Romantisme*, 21-22, p. 79-88, <https://doi.org/10.3406/roman.1978.5208>.

Conseil des Organisations Internationales des Sciences Médicales (CIOMS) avec la collaboration de l'Organisation

mondiale de la Santé (OMS), 2003, *Lignes directrices internationales d'éthique pour la recherche biomédicale impliquant des sujets humains. Commentaire sur la Ligne directrice (13)*, Genève.

GENDREAU Gilles, 2001, *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*, Montréal, Béliveau.

GOSSELIN Gabriel & OSSEBI Henri (dir.), 1994, *Les sociétés pluriculturelles*, Paris, L'Harmattan.

HAMELINE Daniel, 1987, « De l'estime », In C. Delorme (dir.), *CEPEC, L'Évaluation en questions*, Paris, E.S.F.

JONAS Hans, 1990, *Le principe responsabilité*, Paris, Champs Flammarion.

KISTLER Max & GNASSOUMOU Bruno, 2006, *Les dispositions en philosophie et en sciences*, Paris, CNRS Éditions.

LERDET-SERENI Frédérique, 1998, *Relation et éthique de la responsabilité*, <http://docplayer.fr/28838779-Relation-et-ethique-de-la-responsabilite.html>.

LEVINAS Emmanuel, 1974, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, La Haye, Nijhoff.

MBEMBE Joseph-Achille, 2013, *Critique de la raison nègre*, Paris, La découverte.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, 2015, *Le principe du respect de la vulnérabilité humaine et de l'intégrité personnelle. Rapport du Comité International de Bioéthique de l'UNESCO*, UNESCO, Paris.

RICŒUR Paul, 1960, *Finitude et culpabilité (1) : l'homme faillible*, Paris, Aubier-Montaigne.



DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ,  
L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

SARTRE Jean-Paul, 1976, *L'Être et le Néant, essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard.

WOLTON Dominique, 1999, *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion.

**Abstract**

*Diversity, vulnerability and the issue of human dignity*

Vulnerability is generally conceived as a weakness, a lack or a fear following a situation experienced by a subject and having reached their personality. It is apprehended as a state in which an entity in situation presents difficulties, malfunctions that negatively impact their life. The originality of the philosophical analysis carried out in this work resides in an effort of transcendence that makes vulnerability a situation to be integrated into the existential process, a passage, a disposition and not a state. It is through a responsible commitment of all to value diversity on the basis of respect for the recognition of human dignity that humans can apprehend it as a positive contribution to their development.

Keywords : Vulnerability, diversity, commitment, respect, dignity, responsibility.